

Kenya

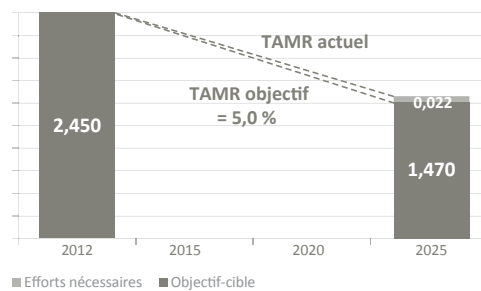
Date d'adhésion :
Août 2012

Faits marquants

- Le Réseau du secteur privé Mouvement SUN formé en 2015 a lancé une analyse du paysage pour identifier les principaux domaines d'intérêt. Il s'agit du tout dernier réseau de pays déjà bien établi (Réseau de l'ONU, Réseau du gouvernement, Réseau des donateurs, Réseau de la société civile) dotés de plans de travail et des organisateurs.
- Un groupe de travail sur le Plaidoyer, la communication, et la mobilisation sociale (ACSM) a remplacé le groupe de travail qui avait largement diffusé la série 2013 du The Lancet et le Plan d'action national sur la nutrition dans 42 des 47 comtés. Le projet d'une stratégie de l'ACSM doit être validé en août 2015.
- Les comtés ont commencé à développer leur propre plan d'action de la nutrition en s'inspirant du Cadre de résultats commun national ; 7 des comtés l'ont chiffré, achevé et diffusé.

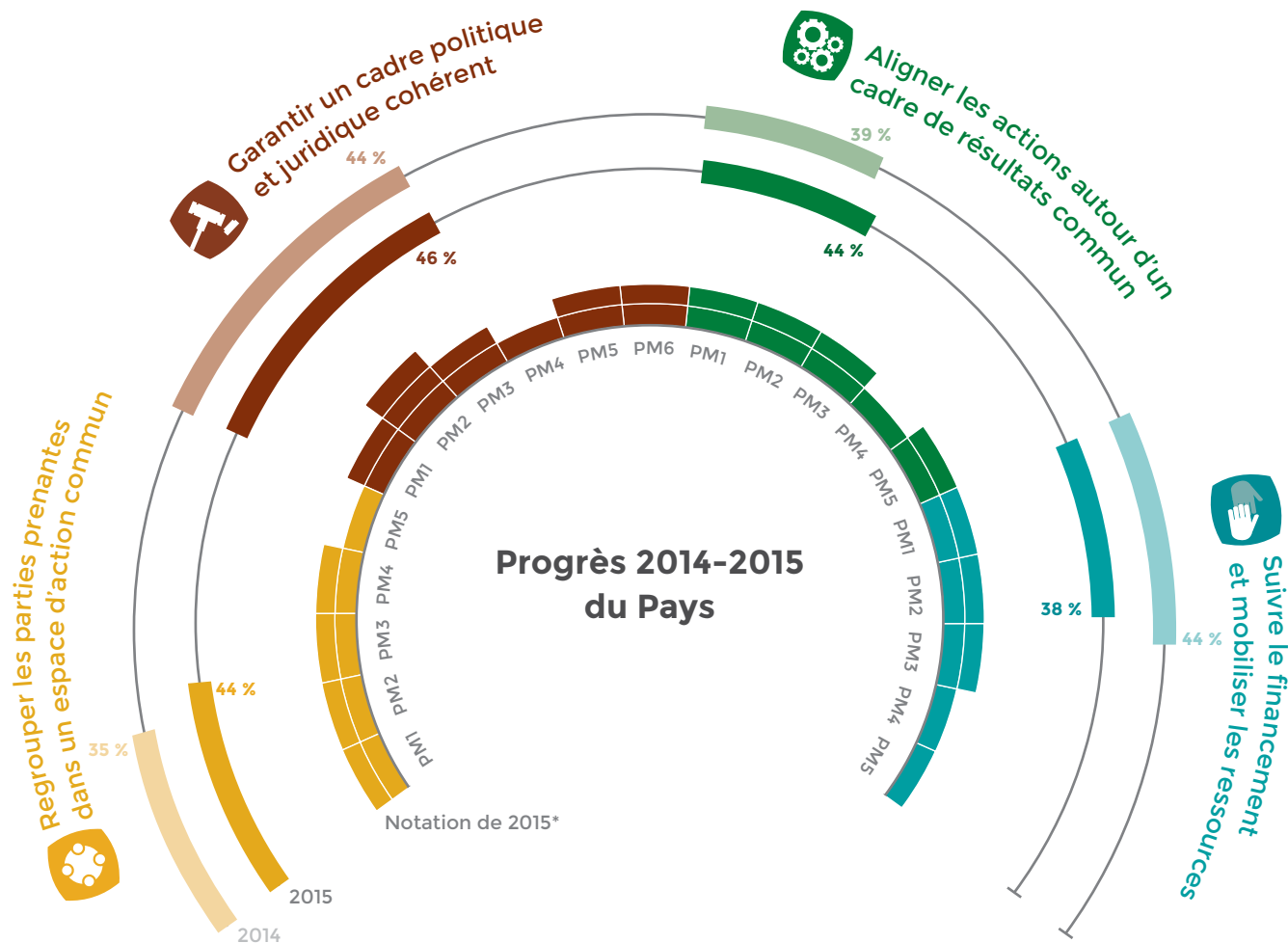
Objectif-cible de réduction du retard de croissance

Prévalence initiale: 35,2 % (U5 millions d'enfants souffrant de retard de croissance) Objectif de prévalence: 18,1 %



Retard de croissance des enfants de moins de cinq ans :	26,0 %
Faible poids à la naissance :	5,6 %
Allaitement exclusif des nourrissons de 0-5 mois :	61,4 %
Émaciation des enfants de moins de cinq ans :	4,0 %
Surpoids des enfants de moins de cinq ans :	4,1 %
Anémie des femmes entre 15-49 ans :	25,0 %

*Sources de données détaillées dans l'Annexe No 1.



*Voir page 29 pour davantage d'informations sur la notation de chaque indicateurs de progrès 2015



Le Secrétariat multi-sectoriel pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle envisagé dans la Politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Kenya (KFNSP) n'existe pas encore, car la politique n'est pas validée. Toutefois, **une feuille de route multisectorielle et multi-acteurs est en cours d'élaboration pour ancrer la coordination de la nutrition au niveau le plus élevé.** Dans le même temps, le Comité de coordination interagences pour la nutrition (NICC), présidé par le Point focal du gouvernement Mouvement SUN (FP), par ailleurs Directeur de la nutrition au ministère de la Santé publique et de l'assainissement, coordonne les interventions spécifiques en matière de nutrition. Le Comité de coordination interagences pour la nutrition implique cinq ministères, les Nations Unies, la société civile et le milieu universitaire. Il **est assisté par un comité technique et consultatif Mouvement SUN nouvellement créé** et une équipe de coordination Mouvement SUN, composée de neuf ministères engagés dans la Politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle du Kenya. Des possibilités restent ouvertes pour l'implication d'autres acteurs de la nutrition.

Le Point focal SUN du gouvernement est assisté par un conseiller technique de l'UNICEF en temps plein, financé par l'Union européenne (UE). **Avec la formation officielle du Réseau du secteur privé Mouvement SUN en janvier 2015**, le Kenya a maintenant quatre réseaux en place, chacun ayant des termes de référence, des plans de travail et des coordinateurs identifiés (respectivement l'UNICEF, l'UE, GAIN, ACF). **Tous les réseaux ont récemment accueilli de nouveaux membres et l'Alliance de la société civile (ASC) a mis en place cinq alliances décentralisées. Les réseaux du secteur privé, des donateurs et de l'ONU ont récemment terminé une cartographie de leurs circonscriptions dans le pays (alors qu'elle est en cours pour l'ASC).** Les discussions sont en cours concernant la création d'une plate-forme académique.

La Première Dame coordonne la nutrition depuis 2014 **et une stratégie d'engagement a été rédigée en 2015. L'ASC s'est activement engagée auprès des parlementaires et un symposium national de la nutrition a été organisé par le gouvernement pour « redoubler d'engagements pour le Mouvement SUN au Kenya » en février 2015 afin de maintenir les engagements envers la nutrition.**

Regrouper les parties prenantes dans un espace d'action commun



La constitution du Kenya reconnaît le droit à l'alimentation et à la nutrition de base. La législation sur la nutrition comprend le contrôle de la commercialisation des substituts du lait maternel, la réglementation sur l'enrichissement par des nutriments, la nutrition de la mère, du nourrisson et du jeune enfant, la supplémentation en fer et acide folique pour les femmes enceintes et allaitantes.

La politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle a été approuvée en 2012 par neuf ministères. La nutrition est intégrée dans les documents suivants : Stratégie de développement du

secteur agricole, Document de stratégie de développement national et de réduction de la pauvreté 2030, Stratégie économique pour la création de richesse et d'emplois, Politique nationale de santé en milieu scolaire, Politique nationale de protection sociale. Toutefois, **des lignes directrices pour l'intégration de la nutrition dans les politiques sectorielles font défaut. Récemment, des efforts ont été orientés vers l'inclusion de la nutrition dans les programmes, du développement de la petite enfance au développement au niveau secondaire et dans les projets de loi sur la santé et la politique de la santé 2030. Une stratégie de plaidoyer, communication et mobilisation sociale doit être finalisée d'ici août 2015.**

Garantir un cadre politique et juridique cohérent



Le Plan national d'action pour la nutrition (NNAP) 2012-2017 sert de cadre commun de résultats (CCR) pour les ministères de la Santé et de l'Agriculture. Il se concentre sur des interventions nutritionnelles à fort impact, les maladies non transmissibles, le surpoids et l'obésité. En 2014, 66 % des comtés du Kenya ont élaboré des plans d'action liés à la nutrition.

Comme il n'existe pas de CCR pour les acteurs contribuant à la nutrition, **des discussions sont en cours pour identifier des indicateurs et des programmes clés dans lesquels les différents ministères peuvent s'engager. Ce processus s'appuiera sur l'analyse des politiques et le suivi financier visant à déterminer le niveau de contribution des secteurs à la nutrition et aidera à définir les approches à aligner dans les secteurs.**

Récemment, une étude de faisabilité pour la plate-forme d'information nationale de la nutrition (NIPN) a été menée conjointement avec l'UE.

Aligner les actions autour d'un cadre de résultats commun



Le Plan national d'action pour la nutrition a été chiffré **(et 7 comtés ont chiffré leurs propres plans), alors que le chiffrage des activités contribuant à la nutrition est en cours avec l'appui de l'UNICEF et l'implication du secteur privé.**

Les ministères de la Santé et du genre disposent des lignes de nutrition et **un système de suivi financier pour les activités de nutrition intra et extra-budgétaires est en cours d'élaboration,**

avec le soutien de l'UNICEF, du Réseau de donateurs et de l'ASC.

L'UE a accordé 19 millions d'euros pour un programme de résilience de nutrition reparté sur quatre ans. Destiné à améliorer la nutrition maternelle et infantile, ce programme sera mis en œuvre par l'UNICEF et le gouvernement. Le plan pluriannuel du DFID pour la nutrition (2012-2015) a été chiffré à 30 millions de dollars US.

Suivre le financement et mobiliser les ressources